### iapp



# CORPUS DE CONNAISSANCES POUR LE PROGRAMME CIPP/E

**VERSION 1.3.1** 

DATE DE PRISE D'EFFET: 02/10/2023

Document contrôlé

Approuvé par : EDB/E

Date de prise d'effet : 02/10/2023

Page 1 sur 5

Version: 1.3.1

Approuvé le : 30/03/2023

Annule et remplace :

1.3



## Certification en matière de protection des données personnelles en Europe

Présentation du corpus de connaissances pour la certification Certified Information Privacy Professional/Europe (CIPP/E™)



#### I. Introduction à la protection des données en Europe

- A. Origine et contexte historique de la réglementation relative à la protection des données
  - 1. Fondement de la protection des données personnelles
  - 2. Législation relative aux droits de l'Homme
  - 3. Premières lois et réglementations
    - a. Lignes directrices de l'OCDE et du Conseil de l'Europe
    - b. Convention 108
  - 4. La nécessité d'une approche européenne harmonisée
  - 5. Le traité de Lisbonne
  - 6. Convention 108+
  - 7. Brexit

#### B. Institutions de l'Union européenne

- 1. Cour européenne des droits de l'homme
- 2. Parlement européen
- 3. Commission européenne
- 4. Conseil européen
- 5. Cour de justice de l'Union européenne

#### C. Cadre législatif

- La convention de 1981 du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données personnelles (Convention du Conseil de l'Europe)
- 2. La directive de l'UE relative à la protection des données personnelles (95/46/CE)
- 3. La directive européenne sur les données personnelles et les communications électroniques (2002/58/CE) (directive e-Privacy) (modifiée)
- 4. La directive européenne relative au commerce électronique (2000/31/CE)
- 5. Les régimes européens relatifs à la conservation des données
- Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) (UE) 2016/679 et la législation connexe
  - a. Lien avec d'autres textes juridiques (directive sur les services de paiement 2, règlement sur la gouvernance des données, Règlement (UE) 2018/1725, etc.)
- 7. Directive NIS (2016) / Directive NIS 2 (2022)
- 8. Législation sur l'intelligence artificielle de l'UE (2021)

#### II. Réglementations relatives à la protection des données en Europe

- A. Concepts relatifs à la protection des données
  - 1. Données personnelles
  - 2. Données personnelles sensibles
    - a. Catégories particulières de données personnelles
  - 3. Données anonymes et pseudonymisées
  - 4. Traitement
  - 5. Responsable du traitement
  - 6. Sous-traitant
    - a. Lignes directrices 07/2020 concernant les notions de responsable du traitement et de sous-traitant dans le RGPD
  - 7. Personne concernée
- B. <u>Champ d'application matériel et territorial du Règlement général sur la protection des</u> données
  - 1. Établissement dans l'UE
  - 2. Non-établissement dans l'UE
    - a. Lignes directrices 3/2018 relatives au champ d'application territorial du RGPD (article 3)
- C. Principes relatifs au traitement des données
  - 1. Loyauté et licéité
  - 2. Limitation de la finalité
  - 3. Proportionnalité
  - 4. Exactitude
  - 5. Limitation de la conservation
  - 6. Intégrité et confidentialité
- D. Critères de licéité du traitement
  - 1. Consentement
  - 2. Nécessité contractuelle
  - 3. Obligation légale, intérêts vitaux, intérêt public
  - 4. Intérêts légitimes
  - 5. Catégories particulières de traitement

#### E. Obligations relatives à l'information des personnes concernées

- 1. Principe de transparence
- 2. Notices d'information relatives aux données à caractère personnel
- 3. Notices d'information hiérarchisées

#### F. Droits des personnes concernées

- 1. Accès
  - a. Lignes directrices 01/2022 sur les droits des personnes concernées Droit d'accès
- 2. Rectification
- 3. Effacement et droit à l'oubli
  - a. Lignes directrices 5/2019 sur les critères du droit à l'oubli au titre du RGPD dans le cas des moteurs de recherche
- 4. Limitation et objection
- 5. Consentement, y compris le droit au retrait
- 6. Prise de décision automatisée, y compris le profilage
- 7. Portabilité des données
- 8. Limitations
  - a. Lignes directrices 10/2020 sur les limitations au titre de l'article 23 du RGPD

#### G. Sécurité des données personnelles

- 1. Mesures techniques et organisationnelles appropriées
  - a. Mécanismes de protection (chiffrement, contrôles d'accès, etc.)
- 2. La notification d'une violation
  - a. Exigences relatives au signalement des risques
  - b. Lignes directrices 1/2021 sur les exemples concernant la notification de violations de données à caractère personnel
  - Lignes directrices 9/2022 sur la notification de violations de données à caractère personnel dans le cadre du RGPD
- 3. Gestion des fournisseurs
- 4. Partage des données

#### H. Exigences en matière d'accountability

- 1. Responsabilités des responsables du traitement et des sous-traitants
  - a. Responsables conjoints
- 2. Protection des données dès la conception et par défaut
- 3. Documentation et coopération avec les régulateurs
- 4. Analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD)
  - a. Critères établis pour leur conduite
- 5. Délégués à la protection des données obligatoires
- 6. Audit des programmes de protection des données personnelles

#### I. <u>Transferts internationaux de données</u>

- 1. Motifs d'interdiction
  - a. Lignes directrices 5/2021 sur l'interaction entre l'article 3 et le chapitre V du RGPD
- 2. Juridictions appropriées
- 3. Safe Harbour, Privacy Shield et le cadre transatlantique pour la protection des données personnelles
  - a. Décisions Schrems, conséquences
- 4. Clauses contractuelles types (CCT)
- 5. Règles d'entreprise contraignantes (BCR)
- 6. Codes de conduite et certifications
  - a. Lignes directrices 04/2021 sur les codes de conduite en tant qu'outils pour les transferts
- 7. Dérogations

- a. Lignes directrices 2/2018 relatives aux dérogations prévues à l'article 49 du règlement (UE) 2016/679
- 8. Évaluations de l'impact du transfert (TIA)
  - a. Recommandations 01/2020 sur les mesures qui complètent les instruments de transfert destinés à garantir le respect du niveau de protection des données personnelles de l'UE

#### J. Supervision et contrôle de l'application

- 1. Les autorités de contrôle et leurs pouvoirs
  - a. Lignes directrices 8/2022 concernant la désignation d'une autorité de contrôle chef de file d'un responsable du traitement ou d'un sous-traitant
- 2. Le Comité européen de la protection des données
- 3. Rôle du Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

#### K. Conséquences des violations du RGPD

- 1. Procédures
- 2. Infractions et amendes
- 3. Recours collectifs
- 4. Dédommagement des personnes concernées

#### III. Respect de la réglementation européenne relative à la protection des données

#### A. Relations de travail

- 1. Base juridique du traitement des données des employés
- 2. Stockage des dossiers du personnel
- 3. Surveillance sur le lieu de travail et prévention des pertes de données
- 4. Comités d'entreprise localisés dans l'UE
- 5. Dispositifs d'alerte
- 6. Programmes BYOD (Apportez votre équipement personnel de communication)

#### B. Activités de surveillance

- 1. Surveillance par les autorités publiques
- 2. Interception de communications
- 3. Système de vidéosurveillance
  - Lignes directrices 3/2019 sur le traitement des données à caractère personnel par des dispositifs vidéo
- 4. Géolocalisation
- 5. Biométrie/reconnaissance faciale

#### C. <u>Démarchage commercial</u>

- 1. Démarchage téléphonique
- 2. Démarchage commercial
- 3. Publicité ciblée en ligne
  - a. Lignes directrices 8/2020 sur le ciblage des utilisateurs de médias sociaux

#### D. <u>Technologie et communications Internet</u>

- 1. Cloud Computing
- 2. Cookies Internet
- 3. Marketing par moteur de recherche
- 4. Plateformes de médias sociaux
  - a. Designs trompeurs
- 5. Intelligence artificielle (IA)

- a. Machine learningb. Problèmes éthiques